Commune de
RIVES-d'AUTISE
Nieul-sur-l'Autise & Oulmes

Listes des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal du 06 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal de RIVES-D'AUTISE se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil de Nieul-sur-l'Autise, sous la présidence de Mme Mélanie MOINARD, Maire de Rives-d'Autise.

Présents : Mme MOINARD Mélanie, M. GEROME Philippe, , M. OUVRARD Roland, Mme MALLET Sophie, M. COIRIER Jannick, Mme SIMON Christie, M. CHAUVET Bruno, Mme BOBINEAU Sylvie, M. GOBIN Stéphane, Mme. ROUET Delphine, M. RAVARD Stéphane, M. POUVREAU Mickaël, Mme ROUX Line, M. GUILBAUD Jérôme M. BRODEAU Flavien, Mme RASSINOUX Elodie, Mme JAUZELON Eva, M. POITIERS Patrice, Mme NOUZILLE Valérie, M. BUGEAUD Cyril, Mme CHOPIN Adeline.

Excusés **:** Mme RISTOR Mathilde, Mme DUDOIGNON Sophie.

Secrétaire de séance : Mme Line ROUX.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de vingt-trois, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

N° d'ordre	Objet de la délibération	Décision
2026-07-01	**NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**	NOMME à l'unanimité
2026-07-02	**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 01 JUINI 2026**	ARRETE à l'unanimité
2026-07-03	**COMPPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**	PREND ACTE à l'unanimité
2026-07-04	**APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP GEO VENDEE**	APPROUVE à l'unanimité
2026-07-05	**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SGC DE FONTENAY-LE-COMTE SUR LE RECOUVREMENT DES PRODUITS LOCAUX**	APPROUVE à l'unanimité
2026-06-06	**ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES**	APPROUVE à l'unanimité
2026-06-07	**MAPA RENOVATION DES COMMERCES – ATTRIBUTION ET SIGNATURE**	APPROUVE à l'unanimité
2026-06-08	**PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS D'ABONNEMENT AU TRANSPORT SCOLAIRE DES PRIMAIRES – ANNEE 2026-2027**	APPROUVE à l'unanimité

……

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Mélanie MOINARD

Document mis en ligne sur le site internet du la Commune de Rives-d'Autise et affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des collectivités Territoriales, le 13/07/2026